

MÉMO COVID-19

RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

Défaut d'approvisionnement

Gestion de la crise

Pour l'heure, l'ordre des pharmaciens assure être en contact régulier avec les laboratoires, les fabricants et les distributeurs et affirme qu'une rupture liée au COVID-19 n'est pour l'instant pas attendue au sein des officines.

Rôle du pharmacien : Afin de permettre la gestion d'une éventuelle rupture, sa mission dans la chaîne d'approvisionnement est d'informer l'exploitant et l'ANSM.

En cas de rupture avérée :

En cas de défaut d'approvisionnement depuis 72h à la suite d'une commande au grossiste, le Dossier Pharmaceutique (la fonctionnalité : DP-Ruptures) effectuera un signalement automatique à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Pour autant, le pharmacien peut lui-même signaler un défaut d'approvisionnement si celui-ci est observé via :

- DP-ruptures
- Ou, le portail mit à disposition par le CNOP

DP-ruptures

Cette fonctionnalité permet de quantifier les ruptures auprès de l'ANSM.

L'ANSM gèrera ensuite les ruptures ou les risques de rupture de stock, notamment lorsqu'il n'y a pas d'alternative thérapeutique disponible.

Contacts laboratoires

En cas de difficultés d'approvisionnement, les laboratoires Novo Nordisk ont des services exceptionnels et sont joignables via le numéro vert : 0 800 80 30 70.

Le laboratoire Sanofi est disponible pour répondre aux interrogations liées au Plaquenil via :

- Une boîte mail où il est possible d'envoyer les ordonnances anonymisées : question@sanofi.com
- Un numéro spécifique d'information du lundi au vendredi de 9h à 18 : Métropole au 0 800 537 881 ; DOM-TOM au 0 800 626 626

Pour plus d'informations :

Contactez l'ARS de votre région

Pour trouver votre ARS : <https://www.ars.sante.fr/>

MÉMO COVID-19

RUPTURES D'APPROVISIONNEMENT

PROCESSUS DE GESTION DES RUPTURES

